



Un chien formé avec soin peut être, pour l'enfant autiste, un accompagnateur vital et un réel ami qui l'aide à éviter les dangers et à surmonter ses difficultés.

Qu'est-ce que l'autisme?

L'autisme est un trouble envahissant du développement qui affecte le système nerveux central, notamment dans le domaine du traitement des perceptions. Les personnes souffrant d'autisme se perçoivent elles-mêmes et le monde environnant comme «différents». Elles ont avant tout des difficultés à identifier les significations et les règles régissant la communication et les interactions

sociales. Le monde demeure ainsi pour elles souvent incompréhensible, oppressant et anxiogène.

Introduction

La Fondation école suisse pour chiens d'aveugles a décidé dès 2012 d'entreprendre la formation de chiens d'accompagnement pour autistes afin de les confier à des familles ayant un enfant autiste. Elle fut en Europe l'un des premiers centres de formation de chiens d'aide à la personne à s'investir dans ce secteur. Un chien d'accompagnement pour autiste assume des tâches analogues à celles d'un chien-guide d'aveugle: le chien s'arrête avant de franchir une route et aide à protéger l'enfant, qui est attaché à lui, des dangers potentiels. Il accompagne et

guide l'enfant, mais en obéissant aux ordres donnés par l'adulte de confiance. Les chiens que nous formons sont cédés exclusivement à des enfants ne dépassant pas l'âge de 10 ans. Grâce au chien d'accompagnement, la famille d'un enfant autiste peut sortir de son isolement et retrouver une vie quotidienne aussi normale que possible.

La race et l'élevage

Le Labrador Retriever est la race que nous privilégions pour ce travail. Les chiens sélectionnés pour la formation proviennent du propre élevage de l'école de chiens-guides, fondé il y a de nombreuses années. A l'âge de dix semaines, les chiots sont confiés à des familles de parrainage choisies

par nos soins et qui s'occupent d'eux durant douze à quinze mois, soit jusqu'au début de la formation. Les parrains ont pour mission essentielle de donner aux jeunes chiens une bonne éducation de base et d'assurer leur socialisation. Durant toute cette période, les collaborateurs de l'école assistent les familles et leur dispensent les conseils nécessaires. Elles les aident à comprendre leur chien et à s'occuper correctement de l'animal. Celui qui souhaite accueillir l'un de nos chiots en parrainage peut obtenir de plus amples informations auprès de notre secrétariat (061 487 95 80 ou 061 487 95 95).

La formation

La formation du chien d'accompagnement pour autiste, d'une du-

rée approximative de six mois, est exigeante et entièrement ciblée sur les besoins de la famille et de l'enfant concerné.

Les chiens reçoivent, aux côtés de leurs instructeurs, une éducation basée sur les rapports de confiance et dispensée avec affection, en faisant appel à des techniques de motivation éprouvées, renforcées par un comportement constamment positif.

L'introduction

Les chiens formés par l'école sont confiés à la famille à l'âge de deux ans environ et leur nouveau détenteur est préparé à l'accueil du chien et instruit par nos instructeurs. Ce n'est qu'ensuite qu'intervient l'introduction auprès de l'enfant, au cours de laquelle

le chien, sous la conduite d'un collaborateur expérimenté, est intégré à la vie quotidienne de la famille.

Le suivi

Durant leur existence, tous nos chiens demeurent sous la responsabilité de la fondation et leurs nouveaux détenteurs bénéficient durant cette période d'un suivi permanent et assuré sans frais. Si le chien pour autiste prend une retraite méritée après ses années de travail d'accompagnement, on est en droit d'espérer qu'il restera un certain temps encore au sein de sa famille comme chien de compagnie.

Merci beaucoup pour votre don!

Dans la plupart des cantons les dons faits à notre institution peuvent être entièrement ou partiellement déduits des impôts.

Chiens d'accompagnement pour enfants autistes



Formation
Activité
Conditions exigées



Fondation école suisse
pour chiens d'aveugles



Chiens d'accompagne-
ment pour autistes

Holstein Design – Impression WBZ Reinach

Quelques conseils

- Ne pas distraire, appeler ou donner à manger au chien d'accompagnement pour autiste portant son harnais de travail. Ne caresser le chien que si son maître l'autorise.
- En cas de rencontre avec un chien d'accompagnement pour autiste en activité, prendre son propre chien en laisse et poursuivre rapidement son chemin.
- Autoriser si possible aux chiens pour autistes l'accès à tous les lieux publics, ce qui facilite grandement la vie de la famille concernée.
- Les chiens d'accompagnement pour autistes ont également besoin de courir en liberté et ont le droit de jouer avec d'autres chiens.

Les conditions exigées pour la détention d'un chien d'accompagnement pour autiste

- La famille doit disposer de suffisamment de temps pour assumer un chien.
- Le chien vit avec la famille, dans son habitation.
- Tous les membres de la famille devraient se réjouir de l'arrivée du chien pour autiste.
- Aucun autre chien ne doit vivre dans le même ménage.
- Les problèmes d'asthme et d'allergies éventuelles doivent être clarifiés au préalable.

www.blindenhundeschule.ch



Chiens d'accompagnement
pour autistes
Fondation école suisse
pour chiens d'aveugles

Markstallstrasse 6, CH-4123 Allschwil
Tél. 061 487 95 95
Fax 061 487 95 90
Compte postal: 40-1275-0
autismusbegleithunde@blinden-
hundeschule.ch



Le financement

Les familles ayant un enfant autiste reçoivent leur chien d'accompagnement gratuitement, le financement étant assumé par la fondation. Elles sont cependant informées que le coût de détention d'un chien peu s'élever jusqu'à CHF 2000 par an.

La fondation

La fondation finance ses activités grâce à des dons, héritages et legs, ainsi que par la vente d'articles publicitaires. La fondation est placée sous le contrôle de la Confédération. Les membres de la fondation œuvrent à titre bénévole.

La procédure de remise du chien

Après qu'une famille a manifesté son intérêt pour un chien d'accompagnement pour autiste, elle reçoit dans un premier temps une documentation écrite ainsi qu'un dossier de candidature. Ensuite la famille peut, lors d'une visite à l'école, assister à une démonstration de nos chiens, qui est aussi l'occasion de discuter amplement avec nos instructeurs. La seconde étape concerne la situation domiciliaire de la famille: nos collaborateurs vont la rencontrer chez elle. Si la demande peut être acceptée, un chien approprié lui sera confié dès que possible.

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

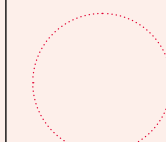
+ Einzahlung Giro +

+ Versement Virement +

+ Versamento Girata +

CH47 0900 0000 4000 1275 0
Fondation école suisse
pour chiens d'aveugles
4123 Allschwil

Don pour chiens d'accompagnement
pour autistes



Konto/Compte/Conto 40-1275-0
CHF

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
CH47 0900 0000 4000 1275 0
Fondation école suisse pour chiens d'aveugles
4123 Allschwil

Konto/Compte/Conto 40-1275-0
CHF

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

202

Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

400012750 >

400012750 >